

**MOTION présentée au Conseil d'Administration du mardi 17 février 2015 par
l'intersyndicale SNES-FSU et SGEN-CFDT du lycée Henri Parriat de Montceau les Mines**

à Monsieur Denis Rolland, Recteur de l'Académie de Dijon

Nous avons appris avec surprise la diminution de la D.H.G. du Lycée Henri Parriat de Montceau les Mines de plus de 80 h alors que les effectifs prévus au lycée pour la rentrée 2015 augmentent de 8 élèves. Vos services (Dossupp) ont depuis ré-abondé notre D.H.G. de 33 heures-postes et 3 H.S.A. puis de 8 H.S.A.

Cependant, le compte n'y est toujours pas et **il manque encore une quarantaine d'heures-postes pour simplement conserver les moyens nécessaires au fonctionnement de notre lycée à l'identique de cette année scolaire...**

En effet diminuer notre D.H.G. est incompréhensible car les caractéristiques socio-économiques des élèves du lycée et de leurs familles n'ont malheureusement pas évolué !

De plus, vous suivez depuis des années les innovations pédagogiques mises en place au lycée (des I.P.R. viendront d'ailleurs en mars le constater pour l'accueil personnalisé en seconde depuis 7 ans). Ces nombreux projets fonctionnent mais nécessitent des moyens !

La valeur ajoutée de notre lycée calculée par vos services est là pour le démontrer.

Aussi, à l'occasion de votre venue mercredi 18 février dans notre établissement, **les membres ci-dessous du Conseil d'Administration du lycée Henri Parriat vous demandent d'augmenter la D.H.G. du lycée d'une quarantaine d'heures-postes :**

10h en Langues Vivantes ; **3h** en S.V.T. et Sc. Physiques en 2^{nde} « redoublants » ; **4,5h** en Enseignement d'Exploration pour 3 groupes supplémentaires en S.E.S., P.F.E.G. et Littérature et société ; **10h** en 1^{ère} Sti2d pour assurer l'ensemble des horaires à effectifs réduits ; **2h** en philosophie en Terminale S ; **3,5h** en S.E.S. pour un 2^{ème} groupe de spécialité S.S.P. et des dédoublements pour des T.D. en Terminale E.S. vue la lourdeur du programme ; **3h** pour les options facultatives en 2^{nde} en E.P.S., Latin et Cinéma-Audiovisuel ; **2h** pour la coloration euro du B.T.S. C.G. et **1h** en Accompagnement Personnalisé en Terminale S. Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

De plus il faudra **6h** pour la mise en place de l'Enseignement Moral et Civique à la rentrée 2015 dans les séries technologiques (6 classes) et nous attirons également votre attention sur le gros risque d'une sous-estimation des effectifs prévus en 2^{nde} (250 contre 275 actuellement) : il faudra là aussi certainement prévoir une **quarantaine d'heures** en plus en juin pour ré-ouvrir la 10^{ème} classe de 2^{nde} !

Nous espérons vivement que vous saurez entendre la justesse de nos remarques et que vous accéderez à nos demandes légitimes !

Veuillez croire, Monsieur le Recteur, en notre dévouement pour un Service Public d'Education Nationale de qualité au lycée Henri Parriat, pour les élèves et leurs familles.

Motion adoptée par 19 membres du Conseil d'Administration du lycée sur 23 présents :

- Les 7 élus enseignants présents ;
- Les 3 élus A.T.O.S. présents ;
- Les 4 élus parents d'élèves F.C.P.E. présents ;
- Les 3 élus élèves présents ;
- Le représentants de la commune de rattachement ;
- La personnalité qualifiée.

4 membres de droit du Conseil d'Administration n'ont pas pris part au vote.